CADASTRE, HYPOTHEQUES, ENREGISTREMENT : COORDONNEES

Les services listés ci-dessous dépendent de la direction départementale des Finances publiques (DDFIP).

POUR CONNAITRE LE CENTRE DE RATTACHEMENT D'UNE COMMUNE :

- Cadastre : voir le référentiel PTGC ;
- Hypothèques : voir l'index par communes ;
- Enregistrement : les 2 services ont pour ressort l'ensemble du département.

CADASTRE ET IMPOTS FONCIERS

POLES TOPOGRAPHIQUES ET DE GESTION CADASTRALE (PTGC)

Ces structures sont chargées notamment de la tenue du plan cadastral, mise en œuvre par des géomètres des Finances publiques.

SUD-ISERE :

☐Pôle Topographique et de Gestion Cadastrale (PTGC)
38 avenue Rhin et Danube - 38047 Grenoble cedex
Tél. : 04 76 39 37 20
ptgc.sud-isere@dgfip.finances.gouv.fr

NORD-ISERE (EX SECTEURS DES CDIF DE VIENNE ET BOURGOIN) :

☐Antenne Nord-Isère du Pôle Topographique et de Gestion Cadastrale
22 Place Charlie Chaplin - CS 72011 - 38307 Bourgoin-Jallieu cedex
Tél. 04 74 93 84 45
ptgc.nord-isere@dgfip.finances.gouv.fr

CENTRES DES IMPOTS FONCIERS (CDIF)

Les CDIF sont l'interlocuteur privilégié des particuliers pour les questions relatives à leur Taxe foncière (TF), y compris la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

SUD-ISERE :

☐Centre des Impôts Fonciers (CDIF) Sud-Isère
38 avenue Rhin et Danube - 38047 Grenoble cedex
Tél. : 04 76 39 39 69
cdif.sud-isere@dgfip.finances.gouv.fr

NORD-ISERE (EX SECTEURS DES CDIF DE VIENNE ET BOURGOIN) :

☐Centre des Impôts Fonciers (CDIF) Nord-Isère
12 rue Jean Moulin - 38200 Vienne
Tél. 04 74 31 12 32
cdif.nord-isere@dgfip.finances.gouv.fr

PUBLICITE FONCIERE (EX-CONSERVATIONS DES HYPOTHEQUES)

☐**Service de publicité foncière et de l'enregistrement de Grenoble**
38, avenue Rhin-et-Danube - 38047 Grenoble Cedex 2
04 76 39 39 59
spf.grenoble3@dgfip.finances.gouv.fr

Secteur de compétences = anciens SPF de Grenoble 1, 2 et 3 et de St-Marcellin.

☐**Service de publicité foncière et de l'enregistrement de Vienne**
47 avenue du général Leclerc - 38200 Vienne
04 74 31 12 28
spf.vienne@dgfip.finances.gouv.fr

Secteur de compétences = anciens SPF de Bourgoin-Jallieu et de Vienne.

Démarches pouvant être effectuées auprès de ces services :

☐Demande de renseignements pour la période postérieure au 31 décembre 1955 (au nom du propriétaire et/ou au n° de la parcelle, formulaire 3233) ;

☐Demande de relevé de formalités pour la période antérieure au 1er janvier 1956 (au nom du propriétaire, formulaire 3230) ;

☐Demande de photocopie du registre de transcriptions (indiquer le n° de volume et d'acte).

Documents conservés aux Archives départementales de l'Isère :

Ex conservation des hypothèques	REGISTRES DE TRANSCRIPTION		REGISTRES D'ORDRE
	N° du dernier volume aux ADI	Date du dernier volume aux ADI	
Bourgoin-Jallieu	3259	31/12/1955	Aux Archives
Grenoble	5402	26/12/1946	Au SPFE de Grenoble
Saint-Marcellin	1799	31/12/1955	Aux Archives
Vienne	3816	31/12/1955	Aux Archives

ENREGISTREMENT

Aujourd'hui, deux services qui ont pour ressort le département :

☐**Service de publicité foncière et de l'enregistrement de Grenoble**
38, avenue Rhin-et-Danube - 38047 Grenoble Cedex 2
04 76 39 39 80
spf.grenoble3@dgfip.finances.gouv.fr

☐**Service de publicité foncière et de l'enregistrement de Vienne**
12 rue Jean-Moulin - BP 113 - 38209 Vienne Cedex
04 74 31 12 28
spf.vienne@dgfip.finances.gouv.fr